

**Date de convocation :**  
**27 mai 2016**

Nombre de conseillers  
en exercice : 14

Délibération du Conseil  
Municipal  
(D.C.M.) N°6-9

Marché livraison repas  
Cantine Scolaire

-  
Prolongation durée

L'an deux mille seize et le six juin, à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

**Présents :** MM. SANS (Procuration), RAMEAU, Mmes GERARD (Procuration), SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, LIVOTI, Mmes DALLAZANNA, TOUZANNE, M. PIZZATO, Mme AIMONE-CAT (procuration), M. ROUCH.

**Absentes excusées :** M. AMOUROUX (Proc. Mme GERARD)

Mme TONELLO (Proc. M. SANS)

Mme CAHUZAC (proc. Mme AIMONE-CAT)

Monsieur PIZZATO Jean-Luc est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que le marché de livraison des repas de la Cantine Scolaire conclu avec « Le Panier des Genévriers » en septembre 2013 arrive à expiration en septembre 2016.

Compte tenu de la fusion des communautés de communes et d'éventuels transferts de compétences relatifs au domaine scolaire et périscolaire qui pourraient en découler, Monsieur le Maire propose de prolonger ce marché jusqu'à la fin de l'année scolaire 2016-2017.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

### DECIDE

- de prolonger jusqu'à la fin de l'année scolaire 2016-2017, soit août 2017, le marché de livraison des repas de la Cantine Scolaire conclu avec « Le Panier des Genévriers »;

- d'autoriser Monsieur le Maire ou un adjoint délégué à signer les pièces nécessaires.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 9 juin 2016

Pour copie conforme,

En Mairie, le 7 juin 2016

Le Maire,

C. SANS

